

LUDOVIC MALLETDélégué syndical central
CFE-CGC

« Une incivilité peut prendre différentes formes : violence verbale, manque de respect ou comportement inapproprié. Si vous êtes victime de ce type de comportement dans le cadre de votre activité professionnelle, n'hésitez pas à contacter vos représentants CFE-CGC. »



PATRICK DELBECQUE Délégué syndical central

adjoint CFE-CGC

« Des procédures de signalement existent mais elles ne sont pas forcément connues de tous et utilisées efficacement, nous sommes là pour vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches et faire valoir vos droits.

Aux prochaines élections professionnelles, votez et faites voter pour les candidats CFE-CGC. »



LES INCIVILITÉS

Chapitre 4



élections
professionnelles

VOTEZ

Mars 2019

https://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr

JE PEUX COMPTER SUR LA CFE-CGC















